

**REUNION PUBLIQUE**  
**SUR LE DEVENIR DE LA PLACE CARNOT ET DE SES ABORDS**  
**26 AVRIL 2024 –**  
**COMPTE-RENDU DES ECHANGES**

**Présentation par :**

- François DECHY, Maire
- Jean-Baptiste MOISAN, Directeur de l’Habitat et de l’Hygiène
- Loïc MOUZET, Directeur du cadre de vie et de la nature en ville
- Nathalie BAYON, Directrice de la tranquillité publique
- Louama MESTROT, Chargée de mission études urbaines, Direction de l’urbanisme, de l’aménagement, du foncier et des commerces
- Rémi DECRULLE, Chargé de mission commerces, Direction de l’urbanisme, de l’aménagement, du foncier et des commerces

Lors de la réunion publique où plus de 110 personnes étaient présentes, il a été exposé les éléments suivants dont le support est en annexe de ce document :

- Les projets sur et autour de la place Carnot
- Les futurs mobilités et espaces publics
- L’encadrement de l’arrivée du métro
- Les commerces
- Les projets d’aménagement et d’habitat

A l’issue de cette réunion, un temps d’échanges s’est tenu sur les thématiques suivantes :

## Circulation et bus

➤ **QUESTION :** *Avec la mise en sens unique du boulevard Barbusse, comment sera-t-il possible d'accéder à l'autoroute A3 depuis la place Carnot ?*

**REPONSE :** Il sera possible d'accéder à l'A3 via l'avenue Kérautret, ou potentiellement par la rue de la République si son sens de circulation est à terme modifié.

➤ **QUESTION :** *Le trajet du bus 105 est modifié, et il passera désormais par la rue de la République et tournera à droite sur la rue de la Résistance. Le passage semble étroit : comment sera-t-il possible ?*

**REPONSE :** Des travaux d'élargissement de la chaussée sont prévus pour permettre le passage du bus.

➤ **QUESTION :** *Quels sont les projets pour la circulation rue Jean Jaurès ?*

**REPONSE :** Il n'est pas prévu de changement de sens de circulation sur la rue Jaurès.

➤ **QUESTION :** *Une très forte concentration de véhicules se forme régulièrement au niveau du carrefour rue Carnot / rue Gabriel Husson et rue Veuve Aublet : est-il prévu de modifier les sens de circulation dans ce secteur ?*

**REPONSE :** Il n'y a pas de projet de réaménagement de ce secteur, qui a été repris il y a quelques années par le département (3 / 4 ans). L'arrivée du métro devrait entraîner une amélioration à terme des flux dans le secteur.

➤ **QUESTION :** *Le bus 129 va avoir son terminus rue Vassou : comment le quartier Gagarine sera-t-il desservi ?*

**REPONSE :** Le réseau bus a été restructuré en vue de l'arrivée du M11 et du T1. Cela a été un long travail avec Ile-de-France Mobilités. Au départ, il nous avait été indiqué que le bus 129 allait être supprimé, et remplacé en partie par le bus 48 (Gare du Nord – Romainville Vassou). La ville a souhaité maintenir le bus 129, qui aura donc pour terminus la rue Vassou. Le bus 48 aura également son terminus rue Vassou, et permettra ainsi de créer une continuité entre ces deux bus.

➤ **QUESTION :** *Des aménagements sont-ils prévus pour éviter que la ville Brazza ne devienne un raccourci voiture entre l'avenue Kérautret et le boulevard Barbusse ?*

**REPONSE :** *la rue Villa Brazza ne fait pas l'objet d'aménagement pour le moment.*

## Mobilités douces et espaces publics

➤ **QUESTION :** *Des pistes cyclables sont-elles prévues aux abords du T1 et place Carnot ?*

**REPONSE :** Le vélo prendra toute sa place sur la place Carnot : la circulation des vélos sur la place sera précisée sur la chaussée par des pictogrammes.

Concernant les rues avoisinantes :

- Boulevard Henri Barbusse : Il est prévu que les cyclistes mettent pied à terre au niveau du quai de la station du T1. Un contre-sens cyclable sur le boulevard Henri Barbusse est prévu entre la place Carnot et la rue Jean Jaurès.  
Une hypothèse de passage par la rue de la République et la rue Jean Jaurès a été étudiée mais elle a été rejetée par les associations de cyclistes qui privilégient un passage sur le boulevard.
- Avenue de Verdun : une piste cyclable protégée entrant sur la place est prévue.
- Avenue Pierre Kérautret : une étude par le Département est en cours notamment sur la possibilité de réaliser une voie bus / vélos entrante sur la place.

Une réunion spécifique sur les aménagements liés à l'arrivée du tramway et l'organisation des travaux sera organisée par le Département **le mercredi 12 juin à 17h** à Romainville (Hôtel de Ville).

➤ **QUESTION :** *Les trottoirs de la rue Carnot sont vraiment très étroits, et par endroits impraticables lorsque les usages se cumulent (arrêt de bus, lampadaire, poubelles...). La rue Carnot semble oubliée dans les projets. Qu'est-il prévu pour son amélioration ?*

**REPONSE :** La rue Carnot est une rue départementale, et son aménagement est à la charge du Département. Concernant les flux de circulation, de nombreux bus y passent et certains y passeront encore demain. En plus des transports structurants, la ville souhaite maintenir les bus pour assurer une desserte locale en transports.

Des choix se feront pour offrir plus de place aux mobilités douces et il convient d'approfondir la réflexion sur le partage de l'espace public, car actuellement 80% de l'espace est dédié aux voitures pour 20% des déplacements.

Pour la Rue Carnot, la seule marge de manœuvre possible pour améliorer son fonctionnement, serait la suppression du stationnement.

**REMARQUES :**

- *Il faut veiller à ne pas raccourcir les trottoirs, ce qui complexifierait le parcours des personnes à mobilités réduites. La réunion publique aurait pu, pour des raisons d'accessibilité, se tenir au cinéma le Trianon.*
- *Il faudra envisager une piste cyclable en site propre avenue Kérautret.*
- *La circulation actuelle rue Carnot rend dangereux les usages qui sont fait par les cyclistes. Les vélos l'empruntent parfois en sens interdit sur le trottoir.*

## **Stationnement**

➤ **QUESTION :** *La ville va supprimer des places de stationnement à proximité de la place pour y installer des arceaux vélos : que proposez-vous pour éviter le stationnement sauvage ?*

**REPONSE :** La question du stationnement est une question qui se pense à l'échelle de la ville : une étude globale est en train d'être réalisée.

A proximité de la place Carnot, une réflexion spécifique sur comment éviter des mauvaises habitudes est en cours. La police municipale est présente avec une vingtaine d'agents et plus

d'une centaine de caméras : ces outils existent et sont mobilisés, mais tout ne peut pas être empêché tout le temps. Une attention particulière sera portée au début pour éviter de mauvais usages.

Dans une ville qui comptera presque 40 000 habitant.es en 2040 et desservi par deux transports en commun structurants, il n'y aura pas de places de stationnement pour chacun sur l'espace public. De plus, la ville de Romainville ne pourra pas être éternellement la dernière ville du territoire avec un stationnement gratuit et accueillir les véhicules des habitant.es des communes voisines.

Les parkings privés aujourd'hui sous-utilisés, notamment aux Bas-Pays et les parkings des bailleurs sociaux, seront aussi à mobiliser afin de libérer l'espace public.

## Végétalisation

➤ **QUESTION :** *Il a été présenté la réalisation d'un jardin à proximité de la place Carnot. Pourquoi prévoir un espace vert à cet endroit, qui sera une zone de passage ?*

**REPONSE :** Le jardin est situé sur la commune de Noisy-le-Sec, et permettra de répondre aux enjeux d'îlots de chaleur urbain et d'améliorer le cadre de vie des habitant.es et des usager.es.

➤ **QUESTION :** *Il y a peu de possibilité de végétaliser en ville. Une opportunité pourtant semble possible : un immense bâtiment sert d'entrée au métro, est-il prévu de le verdir ?*

**REPONSE :** Le bâtiment de la RATP est propriété de la RATP. Cela a été un combat avec eux pour éviter le projet qui initialement prévu était très haut et trop dense. Actuellement, les négociations sont en cours pour travailler sur un nouveau projet acceptable par la ville et qui réponde au plan local d'urbanisme intercommunal.

Des rencontres sont prévues prochainement avec la RATP pour qu'elle propose un nouveau projet qui intègre des objectifs de verdissement ; souhait de la ville.

De plus, la ville porte la volonté de développer la végétalisation autour de la place Carnot. Nous avons obtenu fin avril 2024 l'engagement du Département de réaliser une étude sur l'optimisation de la végétalisation de la place malgré les nombreuses contraintes de réseaux.

➤ **QUESTION :** *Que va devenir le Square des mares ?*

**REPONSE :** Le square des mares est actuellement la base vie de la RATP pour les travaux du T1. A la fin des travaux, le square sera restitué. Depuis 2020, un énorme travail a été réalisé par la Commune avec le Département pour définir l'emprise des travaux et limiter la coupe d'arbres. Cela a donc permis le maintien du square et des arbres existants. Une concertation sera prévue par le Département une fois l'emprise restituée.

➤ **QUESTION :** *Le long du tramway, c'est du béton qui est en train d'être coulé sur le boulevard Barbusse et non de la pelouse : pourquoi ce choix ?*

**REPONSE :** Il y a des endroits le long du tramway où il sera impossible de planter en raison des contraintes techniques. Il s'agit :

- Des endroits où il y a des traversées piétonnes, des emplacements de stations

- Sur les voiries partagées (comme c'est le cas sur la fin du boulevard Barbusse)
- Des espaces où sont implantés les appareils de voie (ce qui est le cas de la station Carnot).

Les endroits où il sera possible de planter :

- Le devant du square des mares,
- Au niveau de la future station Libre Pensée avec la réalisation d'un parc d'1,7 hectares

Ces aménagements paysagers permettent ainsi de compenser au maximum les arbres supprimés par le Département dans le cadre de la réalisation du passage du T1.

#### **REMARQUE :**

*Des réflexions sont en cours sur l'ensemble du secteur, en lien avec l'arrivée du métro. On a l'impression toutefois que la rue Carnot est le parent pauvre de ces réflexions, notamment sa relation nodale avec la place Carnot ainsi que son lien avec la Corniche des Forts.*

### **Tranquillité publique**

➤ **QUESTION :** *La tranquillité publique est un véritable enjeu : nous avons de mauvais exemples de gestion dans les gares les plus proches, comme la station de métro Raymond Queneau et la gare de Noisy. Il est indiqué dans la présentation que la police municipale sera renforcée : cela sera-t-il définitif et pérenne ?*

**REPONSE :** En vu de l'arrivée du métro, le renforcement global de la police municipal ainsi que l'élargissement de leurs horaires d'ouverture est définitif. Afin d'éviter des mésusages et d'assurer la sécurité autour de la future station, la police municipale se tient prête notamment pour que de bonnes habitudes s'installent dès le démarrage.

De plus, la ville de Romainville coopère avec la ville des Lilas à proximité de la station Serge Gainsbourg : une convention a été signée entre les deux polices afin de permettre une brigade d'intervention commune sur les deux villes.

➤ **QUESTION :** *La place Carnot sera-t-elle accessible à la police et aux secours la journée ?*

**REPONSE :** Oui, des commissions de sécurité valident et assurent l'accessibilité de la place.

### **Commerces**

➤ **QUESTION :** *Des commerces seront-ils prévus dans le cadre du projet immobilier de la RATP ?*

**REPONSE :** Les négociations sont en cours avec la RATP concernant la globalité du programme immobilier (hauteur, densité, végétalisation et commerces). A ce stade, il est souhaité que deux cellules commerciales puissent être intégrées.

➤ **QUESTION :** *Y aura-t-il une consultation sur les types de commerce à venir ? Aucun commerce d'habillement, de chaussure ou de bricolage n'est présent sur la ville par exemple*

**REPONSE :** La ville met tout en œuvre avec les outils dont elle dispose pour maîtriser la programmation commerciale (tel que le droit de préemption). Mais le commerce, c'est une propriété privée qui nécessite des accords entre privés.

La ville porte des ambitions pour le développement de commerces, notamment avec l'idée de développer des foncières publiques. Il faut également trouver les bons porteurs de projet et les accompagner dans leur démarche.

## **Aménagement et habitat**

➤ **QUESTION :** *Qu'est-il prévu sur l'emprise situé à l'arrière de la station RATP ?*

**REPONSE :** Il s'agit d'une emprise qui est propriété RATP, et où la RATP souhaiterait développer un programme immobilier. Comme indiqué sur la question de la végétalisation, la ville est en négociation avec la RATP pour pouvoir accepter un projet qui s'intègre dans son environnement urbain.

➤ **QUESTION :** *Qu'est-il prévu sur « l'îlot Carnot », et à quel horizon ?*

**REPONSE :** L'objectif d'une opération de résorption d'habitat insalubre et dégradé est de proposer par la suite du logement qualitatif. Aujourd'hui, rien n'est encore défini en termes de calendrier et de programmation. Le travail sur l'habitat dégradé est un travail de fourmi qui nécessite de nombreuses étapes, mais de nombreuses actions ont d'ores et déjà été mises en œuvre.